



CRISE LIBYENNE

Denis Sassou N'Guesso poursuit sa médiation

Le chef de l'Etat congolais a foulé le sol libyen, le 9 décembre, pour des entretiens avec les principaux acteurs de la crise qui secoue ce pays depuis plus de dix ans. En sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine, Denis Sassou N'Guesso a plaidé auprès de ses interlocuteurs la signature par toutes les parties de la Charte de la réconciliation na-

tionale censée ramener la stabilité et ouvrir la voie à l'organisation d'élections inclusives.

A son arrivée à Tripoli, le président de la République a été accueilli par Mohamed Al Younes Menfi, président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen. Il poursuit sa mission à Benghazi dans l'est pour y rencontrer le maréchal Kha-

lifa Aftar, commandant en chef de l'Armée nationale libyenne.

Les villes de Tripoli et Benghazi et les institutions rivales en place symbolisent à elles seules la complexité du conflit libyen et la nécessité de parvenir à une réconciliation pour le bien de ce pays instable depuis la disparition du colonel Mouammar Kadhafi en 2011.

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Des faiblesses dans le fonctionnement de la CNTR



Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a sollicité au cours d'une rencontre le

concours des partenaires techniques et financiers en vue de mettre en œuvre le plan stratégique pour la période 2024-2029. Joseph Mana Fouafoua, qui a relevé les faiblesses de l'institu-

tion qu'il dirige, a précisé que le soutien sollicité devrait aider la CNTR à renforcer ses capacités techniques, matérielles et financières.

Page 16

PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Le gouvernement réaffirme son engagement

Le ministre congolais de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfried Bininga a, dans une déclaration prononcée vendredi préluce à la célébration de la journée internationale des droits de l'homme, réaffirmé l'engagement de la République du Congo en matière de promotion et de protection des droits de la personne humaine. Face à la multiplication des crises à travers la planète qui mettent à mal la pleine jouissance des droits humains, le ministre a indiqué que la journée du 10 décembre constitue pour le Congo une occasion de renforcer la coopération internationale en matière de protection desdits droits.

Page 2



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga

SANTÉ PUBLIQUE

Un plan de déploiement du vaccin contre le Mpox



Soutenu par le Programme des Nations unies pour le développement et d'autres partenaires financiers, ce plan sanitaire en attente de validation intègre la stratégie d'intervention sanitaire qui obéit à certaines variables tels que l'âge des personnes à vacciner et les zones touchées par le Mpox, notamment les départements de la Likouala, de la Cuvette, des Plateaux, Brazzaville et Pointe-Noire.

Page 5

COUPE DU MONDE DES CLUBS

Quatre équipes africaines en lice pour la première édition

La Fédération internationale de football association (Fifa) a dévoilé, à l'issue du tirage au sort, les 32 équipes qui constituent les bases de la nouvelle version de la Coupe du monde des clubs qui jadis ne regroupait avant les champions des six confédérations plus une équipe du pays hôte.

Quatre équipes africaines, à savoir Al Ahly d'Egypte, Wydad Athletic de Casablanca, Mamelodi Sandowns d'Afrique du Sud et Espérance de Tunis prendront part à la première édition de cette compétition.

Page 13

Éditorial

Dynamique

Page 2

ÉDITORIAL

Dynamique

Depuis quelque temps, l'on observe une dynamique à Brazzaville après l'arrêt inopiné des activités de la société Averda qui s'occupait du ramassage des ordures ménagères, du curage des ouvrages d'assainissement et du nettoyage des chaussées.

Des opérateurs de pré-collecte des déchets, des éléments de la force publique, des individualités, des organisations non gouvernementales et des services municipaux se sont engagés dans la bataille contre les immondices qui jonchent des grandes artères de la ville.

Plusieurs observateurs reconnaissent l'utilité de cet élan de citoyenneté qui s'est créé au moment où se faisait de plus en plus sentir le vide laissé par Averda dont le contrat de prestation de services ne serait pas renouvelé.

En attendant l'arrivée du nouveau partenaire, il sied de maintenir la cadence voire même de l'amplifier surtout en cette période de fin d'année pour assainir notre capitale afin de protéger la population des maladies dues à l'insalubrité.

Pour tenir un tel pari, il faudra poursuivre la coordination des acteurs impliqués, renforcer les actions de pré-collecte, le transfert des détritiques vers les points de transit et de décharge, sans omettre de continuer de sensibiliser les ménages à la préservation de leur environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Le Congo engagé à promouvoir les droits de l'homme

Dans la déclaration du gouvernement relative à la commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre de chaque année, le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a indiqué que la République du Congo affirme son engagement en faveur des droits humains et sa participation à leur promotion.

« La journée du 10 décembre est l'occasion pour le Congo de réaffirmer son engagement en faveur des droits humains. Elle nous permet de présenter et de mettre en lumière les avancées significatives réalisées pour construire un avenir meilleur, fondé sur le respect et la protection de la dignité humaine. Cela exige de nous une vigilance constante, une mobilisation collective et une responsabilité partagée », a-t-il insisté.

Cet engagement, a-t-il poursuivi, se manifeste, notamment, par le renforcement du cadre juridique et institutionnel national dédié à la protection et à la promotion des droits humains. « Associées à une volonté politique affirmée, ces initiatives témoignent, s'il en était besoin, de la détermination du Congo à respecter, protéger et promouvoir les droits humains, tout en répondant aux défis contemporains avec efficacité et humanisme », a-t-il renchéri.

En effet, a ajouté le ministre de la Justice, l'adoption à l'unanimité par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le 8 juillet 2024, du rapport national du 4e passage à l'Examen périodique universel, a conforté l'engagement du Congo dans le respect de ses obligations internationales en matière des droits de l'homme.

A cet effet, a indiqué le ministre de la Justice, la journée du 10 décembre constitue également une occasion de renforcer la coopération internationale en matière de promotion et de protection des droits humains. « Les grands défis auxquels le monde est confronté transcendent les



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga

frontières nationales, qu'il s'agisse de conflits armés, de changements climatiques, de criminalité, de pauvreté ou de discrimination. Face à ces enjeux mondiaux qui mettent à mal la jouissance paisible des droits, aucune nation ne peut agir seule pour garantir le respect des droits humains universels », a-t-il expliqué.

Notons que cette année, l'Organisation des Nations unies a placé la commémoration de la journée du 10 décembre sur le thème « Nos droits, notre avenir, maintenant ». Cette thématique, a précisé le ministre de la Justice, nous rappelle que les droits de chacun ne doivent pas donner lieu à des stériles spéculations, à des abstractions ou encore à la proclamation d'idéaux lointains, sans prise avec les réalités essentielles qui façonnent notre pré-

sent et tracent le chemin vers un avenir commun.

« Ce thème nous rappelle que les droits de l'homme sont le socle sur lequel repose un avenir de paix, de justice et de développement pour tous. Il sonne le rassemblement en vue d'une action concertée pour que chaque individu puisse jouir pleinement de ses droits fondamentaux, sans discrimination ni exclusion. En investissant dans la protection et la promotion des droits humains aujourd'hui, nous construisons un monde plus équitable et plus résilient pour les générations futures. Ensemble, agissons dès maintenant pour faire des droits humains une réalité concrète pour tous », a conclu le ministre.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ENTREPRENEURIAT NUMÉRIQUE

Un tremplin vers l'autonomisation des jeunes

Une conférence axée sur la thématique « Entrepreneurat numérique chez les jeunes, une alternative au chômage » s'est tenue le 7 décembre à Brazzaville. Initiée par l'Association pour la promotion de l'éducation juvénile (Apej), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), elle a permis aux participants de s'imprégner des avantages de l'entrepreneuriat numérique.

Patronnée par le ministre des Postes et Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, la rencontre visait à résorber le chômage des jeunes et faire la promotion de l'esprit d'entreprise. En effet, l'entrepreneuriat fait l'objet d'un nombre étonnant d'initiatives, d'événements et de discours dont une grande partie s'adresse à la jeunesse. Qu'ils soient sans diplôme, dans les centres de formation professionnelle ou à l'université, les jeunes s'accrochent actuellement à ce monde de la start up et du digital hyperconnecté qui accélère leur changement et leur redonne espoir quant à l'éducation, au travail, à l'exacerbation des valeurs libérales mais aussi de réussite individuelle et d'entreprise.

Réunissant plus d'une centaine de participants venus de divers horizons pour être édifiés sur ce thème qui reste jusqu'à lors un voyage audacieux rempli de défis mais aussi de réussites potentielles, cette rencontre a apporté plus d'éclaircissement sur cette



La photo de famille/DR

question. Dans son allocution d'ouverture, le directeur du cabinet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Jean-Marie Nianga, a salué l'initiative. « Nous vivons une époque extraordinaire où le numérique redéfinit notre mode de vie, notre travail et nos interactions. L'entrepreneuriat représente pour nos jeunes un espace d'expression et de création. Dans un monde ou soixante pour cent des mé-

tiers de demain n'existent pas encore, il est impératif d'équiper nos jeunes pour leur permettre d'innover. L'entrepreneuriat est un tremplin vers l'autonomie. Il exige du courage, de la connaissance et un environnement propice », a-t-il déclaré.

Cependant, Jean-Marie Nianga a déploré les défis auxquels les jeunes se confrontent, en l'occurrence l'accès limité au financement, les faibles compétences, le manque de formation

et d'infrastructures numériques adéquates, etc. Toujours dans le même élan, Nestor Dabira, président de l'Apej, a relevé : « Dans un monde en constante mutation, le chômage des jeunes qui est l'une des grandes préoccupations de notre société trouve dans le numérique une réponse efficace et prometteuse. Grâce à l'évolution rapide des technologies et à la démocratisation des outils numériques, les jeunes peuvent contribuer de manière

significative à l'économie nationale et mondiale ». Il a, par ailleurs, estimé que cette activité organisée en faveur des jeunes sera un moyen pour eux de s'inspirer, de s'orienter à saisir les outils numériques et à les transformer en levier de création d'emploi.

Il sied de noter que des panélistes aguerris ont chacun décortiqué et donné leurs points de vue sur des sous-thèmes fixés et abordés. On note parmi eux Bienvenue Boundimbo, journaliste et enseignant à l'Université Marien Nguabi; Luc Missidimbazi, promoteur du salon Osiane; Nelson Cisughi, entrepreneur et créateur de l'application Lopango; Cyril Bokilo, entrepreneur et écrivain; Ibrahim Noradine, manager et directeur des ventes et marketing de Vival. Créée en 2021, l'Apej est une association à caractère social et éducatif qui vise à promouvoir les intérêts des jeunes, notamment dans la formation et l'insertion socio-professionnelle, le développement durable et la réussite scolaire.

Gloria Imelda Lossele

INSERTION PROFESSIONNELLE

Des échanges sur la vision stratégique de la plateforme FIP

Une vingtaine d'acteurs privés et publics de la formation et de l'insertion professionnelle ont pris part, les 5 et 6 décembre à Brazzaville, à l'atelier axé sur la vision stratégique de la plateforme nationale Formation-insertion professionnelle (FIP) au Congo. Initiée par l'ONG Essor, cette rencontre vise à définir les grands axes stratégiques pour la FIP au Congo ainsi que l'élaboration d'un plan stratégique 2025-2028.

L'atelier avait également pour but de structurer le secteur de la formation insertion professionnelle, favoriser la collaboration entre les acteurs nationaux ainsi que celle d'autres pays, établir des normes communes et enfin renforcer l'insertion professionnelle des jeunes. Pendant deux jours, les participants ont, entre autres, analysé des tendances internes et externes de la FIP du point de vue de la plateforme nationale FIP au Congo ; défini la vision, la mission, les valeurs, la cible et les objectifs de ladite plateforme ; élaboré la planification stratégique 2025-2028 et validé le cadre de formalisation de la plateforme nationale FIP. « Cet atelier vise à définir les grands axes stratégiques pour la formation et l'insertion professionnelle au Congo et permet de faire un plan stratégique pour 2025-2028. De ce plan, il s'agit de pouvoir dégager un plan de travail annuel pour 2025. Avec la création de la plateforme, nous n'avons pas encore eu l'opportunité de réfléchir sur les activités phares qui peuvent déjà contribuer de manière significative aux demandes de la FIP au niveau du Congo. », a expliqué Martine Claire Ngo Balogog, animatrice réseau régional pour la

plateforme FIP.

«... Dès 2025, il nous faudra commencer à animer des activités qui vont permettre aux acteurs de la plateforme d'entrer véritablement dans ce processus de concertation et d'action... », a-t-elle ajouté.

Parlant de la plateforme FIP Congo, Brave Nkaaya, coordonnateur des projets FIP de l'ONG Essor a signifié qu'elle vise à accroître et renforcer les relations entre les acteurs publics et privés, celle des entreprises et des centres de formation professionnelle. « La création de cette plateforme émane d'un constat de l'ONG Essor. En effet, les acteurs de la formation et l'insertion professionnelle travaillent en rang dispersé et chacun évolue dans son coin sans jamais avoir un espace de concertation autour duquel les efforts peuvent être mutualisés. Cette plateforme vient donc favoriser un climat structuré du secteur de la formation et de l'insertion professionnelle », a-t-il précisé.

Alladoum Assidjim, référent technique international Tchad-Congo pour la FIP, a, quant à lui, rappelé que la création de la plateforme nationale FIP est une initiative qui a été lancée en 2022 par l'ONG



Les participants pendant l'atelier/DR

Essor. Un groupe de travail a été mis en place afin d'échanger sur les questions et actions à entreprendre dans le cadre de la FIP au Congo. L'idée derrière cet atelier est, dit-il, d'aider ce groupe à se formaliser. « Aujourd'hui, la formalisation de cet espace qui était avant un groupe de travail est une nécessité. Il nous faut maintenant aller vers un espace formalisé avec un portail institu-

tionnel. Cet atelier va déjà permettre de formaliser ce cadre de travail à travers une convention cadre qui va réunir l'ensemble de ces acteurs au sein dudit portail... », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Jesse Franck Goma, secrétaire général de la Fondation Telema, estime que l'organisation de cet atelier est capitale et primordiale pour tous les acteurs de la FIP : « Dans tout combat, si

vous n'avez pas une stratégie, c'est un combat perdu d'avance. Pour aller de l'avant... il est nécessaire que nous puissions nous asseoir, mettre en place ensemble une politique, une stratégie afin d'arriver à bon point sur les objectifs que nous nous sommes fixés au niveau de la plateforme ».

Gloria Imelda Lossele et Aubie Gélie Ebata (stagiaire)

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

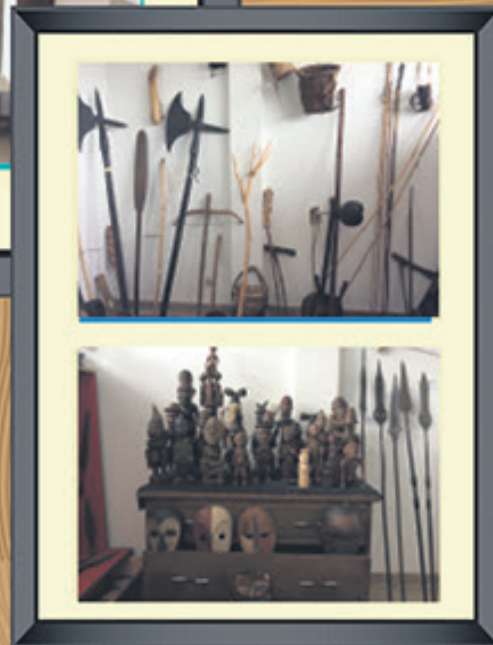
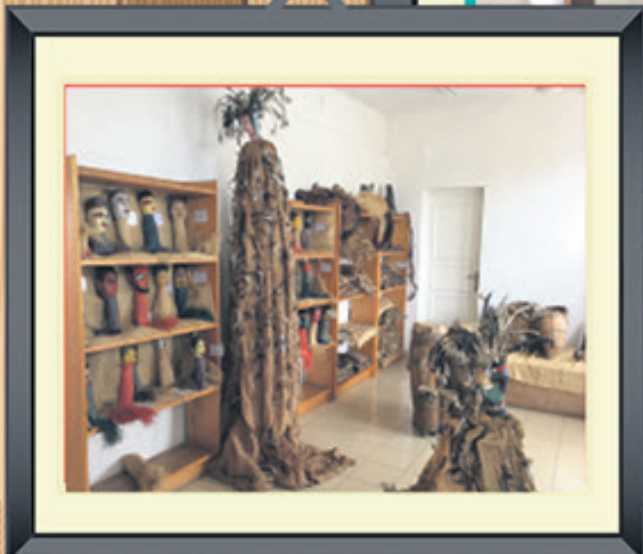
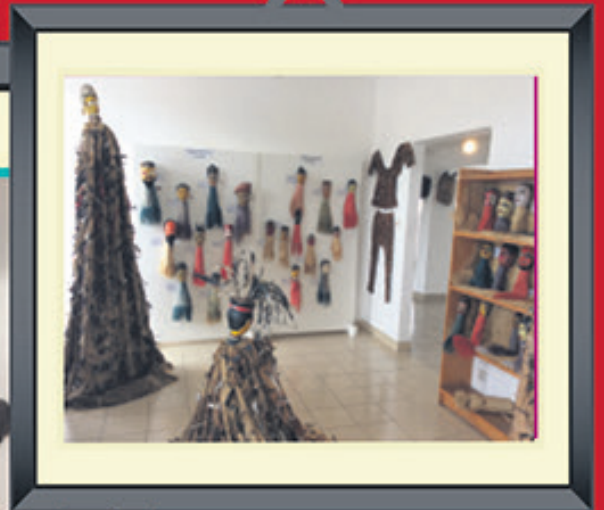
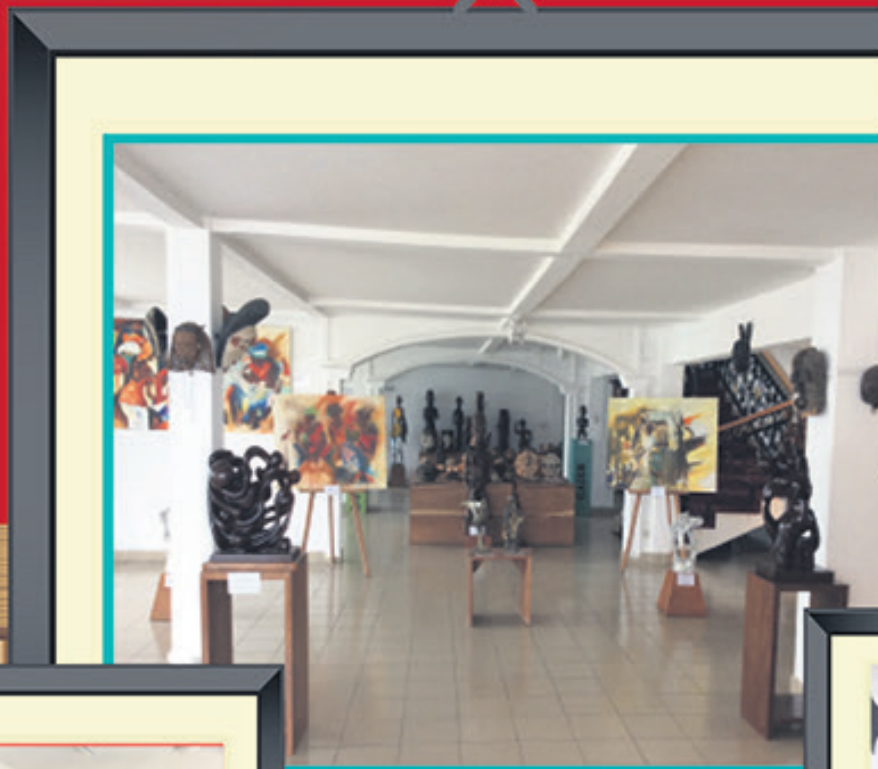
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LUTTE CONTRE LE MPOX

Le projet du plan national du déploiement de la vaccination élaboré

Des experts multisectoriels en santé ont présenté un rapport du projet du plan national du déploiement de la vaccination élaboré contre l'épidémie du Mpox.

Réunissant les experts multisectoriels, avec un appui technique et financier du Programme des Nations unies pour le développement, et d'autres partenaires, cette grande rencontre a accouché d'une grande résolution pour la poursuite des activités dans l'attente sous peu d'une validation du plan adopté, car l'urgence l'oblige. « Les orientations stratégiques de cette stratégie d'intervention sanitaire obéissent à plusieurs variables. Le premier, il y a la variable âge, mais ce n'est pas l'unique variable. Il y a aussi la variable de l'espace. Comme vous devez le savoir, dans notre pays, il y a cinq départements qui sont touchés. Donc, dans la variable espace, il faut d'abord prioriser et cibler ces espaces. Nous avons la Likouala qui

est touchée, la Cuvette, les Plateaux, Brazzaville et Pointe-Noire. Maintenant au niveau de ces départements, il y a aussi d'autres sous-variables », a commenté à l'issue de la rencontre le coordonnateur technique du Centre des opérations d'urgence, le médecin colonel Gilbert Aristide Nianga, soulignant qu'au Congo nous avons le corridor fluvial, c'est-à-dire, a-t-il poursuivi, dans cet axe, le partage de plus de 1200 km avec la République démocratique du Congo. Et au niveau de cet axe, il y a d'autres points d'entrés, il y a des mouvements des populations assez accrus.

Aussi ce document prend-il en compte la problématique du vaccin. Il s'agit



Photo de famille prise à la clôture de l'atelier/Adiac

d'un vaccin qui se donne sur un schéma qui est dichotomisé à deux doses : la première dose est donnée aujourd'hui, il faut qu'il y ait un intermédiaire de 28 jours pour recevoir la deuxième dose. Ce qui est rassurant, c'est que dès que la personne reçoit la première dose, elle va avoir déjà à J-14 une sorte de couverture vaccinale estimée à une proportion de près de 65%. Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre chargé de la Santé a déclaré que l'objectif donné à notre pays est la standardisation du support qui lui permettra de créer les conditions de l'émergence de l'immunité collective de la population face à l'épidémie de Mpox.

Guillaume Ondze

ELECTRIFICATION DES ZONES RURALES

Vers la validation du projet

Les participants à l'atelier de validation du projet d'électrification des zones rurales et des études prioritaires pour l'édification des microcentrales hydroélectriques en République du Congo vont examiner ses aspects techniques, financiers, environnementaux et sociaux pour garantir sa faisabilité et son alignement avec les priorités de développement durable du pays.

L'analyse des documents soumis à l'examen pour permettre aux participants de prendre connaissance de leurs contenus et de formuler des suggestions et recommandations a réuni, le 6 décembre, à Brazzaville plusieurs acteurs-clés du secteur, y compris les représentants des ministères impliqués et les partenaires.

Organisé par le ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cet atelier qui va durer cinq jours a pour objectifs spécifiques : analyser les cadres techniques, financiers et environnemental du projet ; examiner les modalités de financement et les partenariats éventuels ; s'assurer que le projet respecte les normes et standards techniques en matière d'électrification rurale ; valider la faisabilité globale du projet, incluant les aspects techniques, les coûts estimés, les sources d'énergie retenues et les délais de réalisation ; approuver la planification du projet (calendrier, étapes et responsables), etc. « L'accès à l'électricité qui se situe autour de 49% et 12% respectivement en milieu urbain et rural reste l'un des défis à relever dans le



Le présidium/Adiac

secteur. Soucieux d'améliorer ces indicateurs et d'accroître l'accès des populations à l'électricité en qualité et quantité suffisantes à moindre coût en vue d'offrir un meilleur mode de vie aux populations rurales, le gouvernement en partenariat avec le Pnud ont mis en place le Projet d'électrification des zones

rurales (Pézor) », a déclaré, dans son allocution de circonstance, le conseiller du ministre chargé de l'Energie et de l'Hydraulique des programmes de développement du secteur, Bruno Nianga. En effet, il a souligné que le Pézor vise à accélérer le développement économique local des communautés les plus isolées du Congo en

favorisant leur accès à l'électricité et aux services productifs issus de l'énergie, notamment les technologies numériques, les services de santé, et les emplois productifs autour de l'agriculture et de l'élevage. A noter que l'accès durable à l'énergie, qu'il s'agisse d'électricité ou de technologies propres pour la cuisson, l'éclairage, le chauf-

fage est indispensable pour tout effort de développement socio-économique. Au Congo, cette problématique est particulièrement critique en raison des fortes disparités existantes entre les zones urbaines et rurales. En 2021, le taux d'électrification nationale était de 49,7%, avec une couverture de 67% en milieu urbain/périurbain contre seulement 12,4% en zones rurales.

Par ailleurs, l'accès à des solutions promouvant l'énergie propre est tout aussi limité, avec seulement 35% de la population bénéficiant de ces technologies. La majorité des ménages ruraux dépend encore du bois de feu et du charbon, contribuant à la déforestation et aux émissions de gaz à effet de serre. Les rares localités électrifiées en zone rurale de la République du Congo sont généralement alimentées par l'énergie thermique à essence et/ou à gazoil source émettrice de CO₂ dans l'atmosphère. La production au Congo repose à 70% sur des centrales thermiques à gaz, tandis que les zones rurales dépendent presque exclusivement des centrales thermiques à gazoil, ce qui accroît les coûts et les impacts environnementaux (...).

Guillaume Ondze

AFFAIRES SOCIALES

Des recommandations en faveur des personnes vivant avec handicap

Le premier Forum national sur le handicap au Congo, organisé par le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, du 3 au 6 décembre à Brazzaville, a débouché sur des recommandations visant à assurer une meilleure inclusion des personnes handicapées.

A l'issue des discussions sur des problématiques comme la protection sociale et handicap ; la protection juridique et judiciaire de la personne vivant avec handicap, la scolarisation, l'autonomisation de celles faisant partie de cette couche sociale ; la recherche et l'innovation technologique sur le handicap, ayant ponctué le forum, plusieurs recommandations ont été formulées. Des recommandations qui sont en harmonie avec le thème « L'inclusion des personnes vivant avec handicap ».

Il s'agit, entre autres, d'accélérer la réforme structurelle au sein du ministère en charge des Affaires sociales afin d'améliorer la gouvernance de la problématique du handicap ainsi que le processus d'adoption de la loi portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap y compris les textes d'application. Par ailleurs, la création d'un centre de recherche, d'innovation et de technologie est recommandée tout comme l'installation d'un point focal gouvernance des personnes handicapées dans chaque département ministériel.

L'enjeu, selon la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbat-



Une vue des personnes handicapées impliqués dans les travaux du forum/Adiac

sa, est de repenser l'approche sur le handicap en conformité avec les réalités sociétales du Congo, la politique d'action sociale, les instruments juridiques nationaux et internationaux.

« La question de l'inclusion ne doit plus être perçue comme une simple vue de l'esprit mais comme une nécessité pour la construction d'une société juste et équitable », a-t-elle déclaré en clôturant les travaux de ce forum.

Ils ont dit

Secrétaire exécutif du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu

Goma a souhaité voir un plus d'innovation juridique et structurelle dans le mécanisme d'inclusion de cette couche sociale. Pascal Rougereau, adjoint au maire de Saint Vigor, en France, qui a pris part aux travaux de ce forum, a encouragé l'initiative en exhortant l'ensemble des parties impliquées dans la gestion de la problématique du handicap à aider les personnes handicapées à pouvoir se réinsérer dans la vie sociale. Il a renouvelé l'engagement de sa commune à accompagner le Congo dans ce combat. Pour sa part, le représentant par intérim de l'Organisation mondiale de la santé, Vincent Dossou

Sodjinou, a réitéré la disponibilité de la structure onusienne à appuyer le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique sur les technologies d'assistance et dans le renforcement des dispositifs institutionnels et structurels existants dans le domaine de l'appareillage orthopédique. Par ailleurs, saluant la volonté du Congo de promouvoir les droits des personnes vivant avec handicap, Danièle Landry Mugengana, représentante par intérim du Fonds des Nations unies pour la population, a souligné la nécessité de procéder à des évaluations sur le terrain, devant aboutir à

la production des données statistiques sur le handicap dans le pays afin de constituer une base plus précise permettant de mieux plaider en faveur des lois et politiques protectrices.

Les conclusions de ce forum national sur le handicap parviendront au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui en avait ouvert les travaux, pour que sans nul doute le gouvernement engage l'exécution des recommandations en scrutant la stratégie nationale d'inclusion des personnes vivant avec handicap qui a été peaufinée à cette occasion.

Rominique Makaya

ŒUVRE SOCIALE

Un don de vivres à l'orphelinat Émile-Biayenda

Le Réseau des experts européens pour le développement économique et social (Reedes) a fait à Brazzaville un don de vivres et non vivres à l'orphelinat Émile-Biayenda, situé à Moungali, le quatrième arrondissement de la ville, dans le cadre de ses actions sociales et du développement économique.

Afin de s'imprégner des défis auxquels sont confrontés les enfants défavorisés pris en charge par l'orphelinat Émile-Biayenda, les membres de Reedes ont échangé avec ses responsables qui ont expliqué les principales difficultés qu'ils rencontrent. C'est ainsi que Reeds, en collaboration avec des membres du gouvernement, prévoit ultérieurement d'effectuer d'autres descentes dans différents quartiers de Brazzaville pour mener des actions similaires en faveur de la population vulnérable. Comme en Côte d'Ivoire, le



Les pensionnaires et les membres du réseau/Adiac

Reeds prévoit de grandes réalisations au Congo. En effet, dans ce pays, il a déjà

démarré un programme qui s'inscrit dans une série d'actions et de soutien à la po-

population locale. Il s'agit notamment de la construction de centres de santé entière-

ment équipés, de plusieurs écoles et de projets novateurs tels que la création d'un institut de formation en élevage avec des appareils de pointe.

Pour renforcer ses initiatives, le Reedes va organiser un forum international sur l'investissement en Afrique qui se tiendra en Italie, en janvier prochain. Ce forum mettra en avant les opportunités de la République du Congo et de la Côte d'Ivoire, deux pays où des grands projets sont en cours, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation.

Fortuné Ibara

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Des agents de santé formés sur la gestion des déchets biomédicaux

Le projet Kobikisa a renforcé, le 4 décembre, à Brazzaville les capacités des agents de santé et des techniciens de surface du Congo sur la gestion des déchets biomédicaux afin de garantir un environnement sûr et propre dans les établissements de santé.

L'objectif est de renforcer les capacités au niveau national sur la gestion des déchets biomédicaux en identifiant les problèmes liés à la mauvaise gestion des déchets dans les formations sanitaires, adoptant les bonnes pratiques de gestion des déchets médicaux et en sensibilisant en chaîne les autres personnels à la bonne gestion des déchets biomédicaux.

En effet, la gestion adéquate de ces déchets permet non seulement de prévenir les risques de contamination et de propagation des infections, mais aussi de protéger l'environnement ainsi que la santé des personnes malades et des travailleurs.

L'atelier concerne deux cent cinq agents de santé y compris les techniciens de surface. Il se tient à Brazzaville, Pointe-Noire, Nkayi et Owando du 5 au 14 décembre de l'année en cours. Au cours de l'atelier, les agents de santé et les techniciens de surface seront formés à la gestion de différents types de déchets biomédicaux : déchets infectieux, aiguille, objets tranchants, produits chimiques, médicaments périmés, etc. Il leur sera expliqué également les risques liés à une gestion inadé-

quate des déchets biomédicaux, y compris les risques de transmission d'infections nosocomiales et d'autres maladies infectieuses ainsi qu'à l'importance d'une gestion responsable des déchets pour la santé publique et l'environnement.

Dans le cadre de méthodes de gestion des déchets biomédicaux, l'introduction des procédures de tri à la source, en fonction de la classification des déchets infectieux, non infectieux, dangereux, non dangereux est très utile. Ainsi donc, les agents de santé et les techniciens de surface ont aussi été recyclés sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle appropriés lors de la manipulation des déchets, le développement de stratégies de stockage, de collecte, de transport ainsi que sur l'élimination sûre des déchets biomédicaux, l'enquête sur les technologies disponibles pour le traitement des déchets, telles que la stérilisation, l'incinération ou la mise en décharge contrôlée.

Protéger l'environnement et réduire les risques sanitaires.

« Le ministère de la Santé et



Les agents de santé et les techniciens de surface en formation/Adiac

de la Population accorde une attention particulière à l'hygiène publique et hospitalière qui exige une gestion efficace des déchets biomédicaux. Car la bonne gestion des déchets biomédicaux permet de lutter contre les infections nosocomiales, par conséquent améliore le pronostic des patients, garantit la sauvegarde environnementale et sociale, surtout des populations riveraines de nos centres de santé », a indiqué le Dr Erix Darius Mbou Essié, coordonnateur du projet Kobikisa.

Afin de mettre en place un système de gestion efficace, le formateur a suggéré aux agents de santé et techniciens de surface d'élaborer des plans de gestion des déchets biomédicaux adap-

tés à la taille de l'établissement de santé, d'introduire de protocoles et de pratiques de suivi pour assurer le respect des procédures de gestion des déchets et d'organiser le travail et la responsabilité de différents acteurs dans la chaîne de gestion des déchets.

Le renforcement des capacités des agents de santé et des techniciens de surface en matière de gestion des déchets biomédicaux est essentiel pour garantir la sécurité des soins de santé, protéger l'environnement et réduire les risques sanitaires. Une gestion appropriée de ces déchets nécessite une approche systématique, impliquant une formation continue, des protocoles stricts et la participation active de tous les acteurs concernés.

L'atteinte de ces objectifs andra-

gogiques, à court terme, se manifestera par l'amélioration des scores de l'indicateur hygiène de la grille de performance financé par la performance. « Nous comprenons que la performance en hygiène contribuera à relever les scores généraux, in fine, les taux de décaissement du projet d'où l'intérêt complémentaire de l'Unité de gestion du projet à cette formation. J'adresse les remerciements du ministère de la Santé et de la Population à la Banque mondiale, partenaire technique et financier de la mise en œuvre du projet Kobikisa, à travers le prêt de cinquante millions de dollars », a insisté le coordonnateur du projet Kobikisa.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Le Congo réceptionne des moyens roulants fournis par CRS

Le représentant résident de Catholic Relief Services (CRS) au Congo a remis, le 5 décembre, à Brazzaville un important lot de moyens roulants au ministère de la Santé et de la Population afin d'améliorer les capacités de mobilité de l'administration sanitaire et d'améliorer la qualité des soins.

Le lot de matériel roulant a été offert par Alemayehu Gebremariam, représentant de Catholic Relief Services (CRS), et réceptionné par le directeur général des soins et services de santé, le Pr Henri Germain Monabéka, délégué par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Une dotation composée de seize véhicules et soixante-huit motos, constituant un premier lot sur deux cent cinquante-neuf prévus d'une valeur de 618 millions de FCFA, acquise sur financement du Fonds mondial.

Alemayehu Gebremariam a exprimé sa gratitude envers le gouvernement congolais pour sa confiance et son soutien continu. Il a souligné l'importance de cette dotation qui fait partie intégrante du Plan national de développement sanitaire 2023-2026. Ce plan, a-t-il rappelé, vise à améliorer l'état de santé et le bien-être des populations, sans exclusion, en renforçant le système de santé, un objectif partagé par le président de la République.

Il a également souligné l'importance de ces véhicules et motos, qui ne sont pas seulement des moyens de transport, mais des outils essentiels pour renforcer l'efficacité des services de santé dans les douze départements du pays. Ces équipements permettront d'améliorer la qualité des soins, la supervision des activités de santé, ainsi que



la distribution de médicaments et de moustiquaires imprégnées pour lutter contre le paludisme, contribuant ainsi à un meilleur accès aux soins dans les zones reculées. « Ces véhicules et motos sont plus que de simples outils ; ce sont des atouts essentiels qui amélioreront la prestation des services de santé dans les douze départements. Nous pensons que leur utilisation efficace et efficiente améliorera considérablement la qualité des soins de santé et stimulera la performance des activités du Fonds mondial dans

les années à venir », a indiqué Alemayehu Gebremariam.

Le représentant résident de CRS a salué le leadership du ministre de la Santé et de la Population qui inspire confiance aux différents partenaires techniques et financiers engagés en vue d'améliorer la santé de la population congolaise. Il a également remercié le Fonds mondial, les pays et institutions qui collaborent pour aider la République du Congo à réaliser sa vision d'atteindre la couverture sanitaire universelle au bénéfice de sa population. « Ces véhicules et motos

Remise symbolique du don au Congo/Adiac sont le résultat d'un partenariat fructueux entre CRS et le ministère de la Santé, et leur utilisation maximale permettra de renforcer les activités de prévention et de réponse aux épidémies », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Henri Germain Monabéka, directeur général des soins et services de santé, a exprimé au nom du ministère de la Santé toute sa gratitude envers CRS et le Fonds mondial pour cet important don qui est le résultat d'un fructueux partenariat entre le ministère et CRS. Il a rappelé que ce soutien ne

se limite pas à la remise de véhicules et de motos, mais englobe également un accompagnement constant dans la lutte contre des enjeux sanitaires majeurs, tels que le paludisme, ainsi que dans le renforcement des capacités du système de santé. Ce don, a-t-il commenté, est un avantage pour renforcer la supervision des activités de santé, la distribution des médicaments et la couverture des services essentiels, notamment jusqu'au dernier kilomètre.

Ce matériel réceptionné sera redistribué aux différentes structures bénéficiaires, entre autres la direction de la pharmacie et du médicament, la direction des soins de santé primaires, la direction des technologies de la santé, la direction épidémiologique de lutte contre les épidémies, la direction des hôpitaux, la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé, et le Centre d'opérations d'urgence de santé publique. Le directeur général du Conseil national de lutte contre le sida et les épidémies, Dr Benjamin Atipo, a évoqué le rôle de coordination que jouera ces moyens roulants. « Ce matériel a pour rôle de coordonner et de suivre toutes les activités menées au Congo sur le sida, les IST et les épidémies et renforcera l'exécution des missions du Conseil national de lutte contre le sida ».

F.I.

CÉMAC

La BEAC ramène son offre de liquidité à 160 milliards de FCFA

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), émettrice des six pays de la Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), a fait une nouvelle offre de liquidité aux banques exerçant dans cet espace communautaire.

A noter que le volume de liquidité mis à la disposition des établissements de crédit a été ramené à 160 milliards de FCFA, soit la moitié du volume proposé par la banque centrale vers fin 28 novembre 2024. Cette réduction drastique de l'enveloppe survient après un désintérêt manifesté par les banques. L'opération du 11 novembre dernier, d'un montant de 320 milliards de FCFA, n'avait été souscrite qu'à 47,5%, correspondant au taux de souscription le plus bas depuis la reprise des opérations d'injection de liquidité dans les banques en juin 2024. Un désintérêt des banques qui va s'aggraver au cours de l'opération du 28 novembre (320 milliards de FCFA toujours),

qui s'est soldée par un taux de souscription de 29,8%. Des résultats qui traduisent un essoufflement des banques commerciales dans la captation de la liquidité proposée par la banque centrale. Dès la reprise de ces opérations d'injection de liquidité dans le circuit bancaire en juin, les banques se sont ruées sur ces offres de la banque centrale, avec des besoins atteignant souvent 500 milliards de FCFA par semaine. Un intérêt des banques qui avait conduit la BEAC à augmenter progressivement l'enveloppe mise à la disposition des établissements de crédit. Concrètement, celle-ci est passée de 50 milliards de FCFA en juin dernier à 350 milliards de

FCFA au début de la seconde moitié du mois d'octobre 2024, avant d'amorcer une courbe descendante. Mais, après avoir été réduite jusqu'à 240 milliards de FCFA fin octobre, elle a été à nouveau portée à 320 milliards de FCFA le 5 novembre, alors que les besoins exprimés par les banques oscillaient généralement autour de 250 milliards de FCFA. Ces besoins sont descendus sous la barre de 200 milliards début novembre 2024, puis de 100 milliards de FCFA, à la fin du mois de novembre 2024, conduisant la BEAC à réduire davantage son enveloppe de liquidité proposée aux établissements de crédit.

Noël Ndong

FRANCE

Clap de fin pour le Marché International Africain – Mina-

Le Marché International Africain de Pantin s'est achevé ce dimanche 8 décembre après deux jours consacrés à la promotion de la diversité culturelle africaine et à la valorisation du savoir-faire des savoirs du continent.



Ambiance le dernier jour à l'édition 2024 (DR)

Certes le cadre était différent de celui des éditions précédentes, s'ajoutant à cela une météo d'une froideur et d'une humidité à dissuader les visiteurs de venir découvrir ou redécouvrir la littérature, la pharmacopée africaine, les cosmétiques, les traditions, les conférences, le bien-être, la gastronomie, la musique et les danses africaines.

Mais, pour ceux qui ont eu l'audace de braver le froid, l'ambiance était aux échanges, à la découverte et au plaisir de déguster les mets proposés à l'Espace Des Sept Arpents par entre autres, Yesha Traiteur.

Ils étaient également heureux d'assister aux activités culturelles, par exemple à la conférence animée par Lascony Nysymb concernant les « Résistantes noires ». Outre ces activités, le marché s'est terminé par un défilé de mode des mannequins de Sa Ka Maché -SKM- de Régine S&raphin.

L'avocat franco-congolais Germain Yamba a présenté son nouveau roman « Les amours éternelles », paru aux Éditions La Simarre. À proximité de sa table de dédicaces, celle de l'éditeur Bébys Ondo, des Éditions Obangame.

Jeanne-Louise Djanga et son équipe, à l'initiative de ce concept, ont affiché une satisfaction quant à la tenue de cette édition, remerciant les visiteurs qui ont nombreux à venir vivre le voyage vers l'Afrique.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, les 6 et 7 décembre 2025.

Marie Alfred Ngoma

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le Port autonome de Pointe-Noire dotés de deux nouveaux quais

Anatole Collinet Makosso, 1er ministre, chef du gouvernement a inauguré le 6 décembre les quais multi vrac et multifonctions dans l'enceinte portuaire avant de lancer officiellement les travaux de construction du port de pêche industrielle situé au quartier Songolo.

La construction de ces deux quais s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation et de renforcement des capacités du port autonome de Pointe-Noire (PAPN) lancé en 2022. Deux nouvelles infrastructures essentielles dans la réalisation du plan stratégique de développement 2022-2026. Financés par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne, ces deux infrastructures permettront d'accroître considérablement les capacités d'accueil du PAPN, renforçant ainsi sa compétitivité et son rôle stratégique en tant que principal port en eaux profondes de l'Afrique Centrale.

« Le quai multi vrac d'une longueur de 250 mètres conçu pour accueillir des navires céréaliers, des vraquiers et des navires minéraliers. Ce quai a une profondeur de 12,5 mètres et une section approfondie de -16 mètres répond aux besoins d'un secteur minier en pleine expansion et aux exigences des navires de grande capa-

cité. Le quai multifonctionnel de son côté d'une longueur de 120 mètres comprend une darse en fond de bassin dédiée à la réparation navale. Ce quai est prévu pour l'installation d'un élévateur à bateaux d'une capacité de 50 mètres sur 16 mètres de large avec un tirant d'eau de -16 mètres de large avec un tirant d'eau de -6,00 mètres. Il permettra de procéder au carénage des navires de pêche, des remorqueurs ainsi que des supplies pétroliers » a dit Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire en présentant les deux infrastructures dont la construction a été rendue possible grâce au partenariat liant la structure portuaire à l'Agence française de développement et l'Union européenne « En investissant dans ces infrastructures durables et résilientes, l'Union européenne vise à renforcer la connectivité, à promouvoir la croissance économique et technique et améliorer la sécurité dans les pays par-



tenaires » a dit Anne Marchal, ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en République du Congo. Une volonté aussi exprimée aussi par la France qui entend accompagner le PAPN à travers l'AFD a ajouté Véronique Wagner, Consul général de France à Pointe-Noire.

Ces deux quais viennent renforcer la compétitivité du PAPN en tant que principal port en eaux profondes de l'Afrique centrale consolidant ainsi sa position stratégique non seulement pour le Congo mais également pour les pays voisins. Ils jouent un rôle clé dans le développement économique et la prospérité de la région « C'est la réalisation d'un rêve collectif. Il y a quelques années, ces infrastructures n'étaient qu'un projet. Aujourd'hui, nous assistons à leur concrétisation. Ce moment solennel nous engage à poursuivre cette dynamique à compter sur notre génie local à bâtir et renforcer notre détermination à construire une Nation prospère » s'est

réjoui Honoré Sayi, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Situé au Sud de la rivière Songolo, le port de pêche industrielle qui inclut la construction d'un appontement dédié au débarquement sécurisé des produits de la pêche artisanale, dont les travaux lancés peu après l'inauguration des quais par le premier ministre une fois terminés va permettre d'optimiser les ressources marines, de créer un espace d'accueil viable pour les pêcheurs artisanaux dans des conditions sécurisées et efficaces.

L'emplacement de ces infrastructures à proximité de la ville permettra de rapprocher l'activité de pêche de la population locale tout en évitant les interférences avec les activités du port commercial. C'est un projet financé par l'Union européenne dans le cadre du prêt accordé par l'Agence française de développement pour le financement des travaux de la phase d'urgence.



ONEC-C

Des avancées enregistrées en cinq ans d'existence

L'Ordre national des experts-comptables du Congo (ONEC-C) a commémoré, le 7 décembre, le cinquième anniversaire de sa création au cours de sa cinquième assemblée générale organisée au Centre des conférences internationales de Kintelé, en présence des ministres Ludovic Ngatsé et Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Créé à l'issue de l'assemblée générale constitutive des 20 et 21 décembre 2019, l'ONEC-C a totalisé cette année ses cinq ans d'existence. Une occasion pour son président, Guy Patrick Gamassa, de faire le bilan de son institution et de projeter l'avenir. « Cinq ans aujourd'hui, on peut dire que c'est peu, c'est beaucoup. Je pense que ce n'est pas la durée qui importe. Aujourd'hui, c'est plutôt les défis qui sont en face de nous et que nous devons affronter qui sont importants. Notre profession a connu des transformations importantes, nous parlons aujourd'hui de l'intelligence artificielle, nous parlons aujourd'hui de la facturation électronique, de la digitalisation, je demande à tous nos professionnels de comprendre que cela s'impose à nous. Nous devons absolument nous former pour continuer à servir et maintenir la qualité du service auprès de notre clientèle », a-t-il exhorté. Il s'est, par ailleurs, réjoui du fait que l'installation de l'INTEC au niveau de l'ISG de l'Université Marien-Ngouabi afin de commencer à former les jeunes futurs experts comptables au Congo. Guy Patrick Gamassa a également invité les membres de l'ONEC-C à se réjouir du fait que sur la centaine des professionnels de la comptabilité existant, près d'une trentaine sont au service de la République. Il fait allusion, entre autres, aux ministres Ludovic Ngatsé et Fyl-



Les participants/AdiacW

la Saint Eudes qui font, d'après lui, la fierté de la corporation au gouvernement, sans oublier le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, Maixent Raoul Ominga. « Rien n'est jamais acquis, rien n'est jamais gagné d'avance. Nous devons tous les jours convaincre nos autorités pour qu'elles continuent à nous faire confiance et que nous continuons effectivement à jouer le rôle qu'elles nous ont confié, c'est-à-dire accompagner l'économie nationale, assurer le renouvellement de l'ordre par la formation diplômante, renforcer les compétences de ceux qui sont naturellement déjà au sein de l'ordre », a conclu le président de l'ONEC-C.

Des assurances du gouvernement

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, s'est lui aussi réjoui des avan-

cées significatives réalisées par l'ONEC-C en cinq ans d'existence. A titre d'illustration, il a cité la tenue régulière du tableau d'inscription à l'Ordre des experts comptables ; le respect des normes professionnelles et du code de déontologie ; la formation continue des adhérents à travers l'organisation de plusieurs séminaires ; l'adhésion à la Fédération internationale des experts comptables et commissaires au compte et à la Fédération panafricaine des comptables. C'est ainsi qu'il les a encouragés à poursuivre dans cette lancée en actualisant et finalisant le plus rapidement possible tous les textes d'application de la loi portant création de cette institution. « Fort de l'ensemble du dispositif juridique conforme aux standards internationaux, votre adhésion prochaine à la Fédération internationale des comptables ne sera plus qu'un jeu d'enfant. Je tiens à vous rassurer

que le gouvernement soutient pleinement la candidature de l'Ordre des experts comptables du Congo à la Fédération internationale des comptables afin de renforcer la crédibilité de votre profession à l'échelle internationale et favoriser l'intégration de notre économie dans le marché mondial », a rassuré Ludovic Ngatsé.

Ancien président de l'ONEC, il a réaffirmé la disponibilité du gouvernement à accompagner cette institution et à solliciter le soutien des partenaires techniques et financiers pour lui permettre d'accélérer la transformation de l'ordre des experts comptables afin que le poids central qu'il joue dans l'économie du pays soit reconnu. Selon lui, au moment où le gouvernement vient d'amorcer la tenue de la comptabilité en droit constaté et mis en place un nouveau plan comptable de l'Etat, l'assistance de l'ordre en tant que professionnels de la comptabili-

té est plus que jamais sollicitée auprès des services de l'Etat. « C'est donc ensemble que nous allons renforcer la réglementation comptable pour promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur public. En garantissant la qualité et la fiabilité de l'information financière, vous contribuerez à renforcer la confiance des investisseurs et favoriser un environnement des affaires sain et transparent dans notre pays », a poursuivi le ministre.

Les participants ont, par la suite, suivi deux panels dont le premier animé par Serge Lengga expert-comptable, président de commission formation de l'ONEC ; André Gomez-Gnali, associé directeur de GKM Audit & Conseil et Dieudonné Mbadi, un expert-comptable. Le deuxième panel axé sur la durabilité, la comptabilité et la soutenabilité dans l'expertise comptable dans le contexte du Congo a, quant à lui, été animé par le vice-président de l'Ordre des experts-comptables de France, Hubert Tondeur, et Serge Lengga. Les autres temps forts de cette célébration ont été la présentation du sketch sur la pratique illégale de la profession comptable par l'artiste comédien Zedem ; la remise des prix à Noël Kouzolo, Dieudonné Mbadi, André Gomez-Gnali et à Henri Loundou, le commissaire du gouvernement auprès de l'ONEC.

Parfait Wilfried Douniama

GHANA

John Mahama remporte la présidentielle

Le vice-président du Ghana et candidat du parti au pouvoir à la présidence, Mahamudu Bawumia, a reconnu sa défaite face à l'ancien président, John Dramani Mahama, lors de la présidentielle et des législatives organisées le 7 décembre.

Le vice-président ghanéen, candidat du nouveau parti patriotique (NPP) au pouvoir, a déclaré qu'il reconnaissait sa défaite, précisant qu'il avait appelé son adversaire, John Mahama, pour le féliciter. L'annonce a été faite avant la publication officielle des résultats par la commission électorale. « Le peuple ghanéen s'est exprimé, il a voté pour le changement et nous le respectons en toute humilité », a déclaré Mahamudu Bawumia, lors d'une conférence de presse. La victoire de John Mahama

marque un retour historique, faisant de lui le premier président de la quatrième République du Ghana à reprendre la présidence après en avoir été chassé par les urnes (2013-2017). Le comptage officiel des votes n'était toujours pas connu dimanche soir et le président de la commission électorale, Jean Mensa, a appelé à faire preuve de patience, des tensions entre les partis dans des centres de collecte de résultats ayant retardé le processus. La défaite du parti au pouvoir sanctionne les huit années du

président sortant, Nana Akufo-Addo, dont le dernier mandat a été marqué par la crise économique qu'a traversée le pays depuis des années. Ces difficultés économiques ont dominé les élections : le pays est confronté à une inflation et un endettement élevés, et a dû recourir à un prêt de trois milliards de dollars du Fonds monétaire international. Premier producteur d'or du continent et grand exportateur de cacao, le pays est considéré comme un investisseur privilégié sur le continent, et comme

un modèle de stabilité dans une région secouée par des récents coups d'Etat, des défis constitutionnels et des insurrections. L'ambassade des États-Unis à Accra a salué une « élection réussie qui reflète la volonté du peuple ghanéen ». Le président de la Commission de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest a également félicité John Mahama pour sa victoire, ainsi que Mahamudu Bawumia « pour avoir accepté sa défaite, ce qui démontre son sens de l'Etat et son amour du pays

». Le scrutin s'est déroulé dans le calme. Toutefois, une personne a été tuée par balle dans le Nord du pays, tandis qu'une autre a été tuée par balle dans la région centrale, selon la police ghanéenne. John Mahama, 66 ans, a promis de relancer l'économie et de mettre en place des réformes anti-corruption. Sa vice-présidente sera l'ancienne ministre de l'Éducation, Jane Naana Opoku-Agyemang, première femme du pays à accéder à ce poste.

Yvette Reine Nzaba

SYRIE

Bachar Al-Assad trouve refuge à Moscou

Le président syrien déchu, Bachar Al-Assad, a quitté son pays dans la nuit du 7 au 8 décembre avec sa famille et a obtenu l'asile politique auprès des autorités russes, a déclaré une source du Kremlin.

Selon certaines sources, la Russie serait déjà en contact avec les rebelles syriens et leurs dirigeants qui ont « garanti la sécurité des bases militaires et des institutions diplomatiques russes sur le territoire de la Syrie ». Les autorités russes, toujours en faveur d'une solution politique à cette crise, souhaitent « la poursuite du dialogue politique dans l'intérêt du peuple syrien et le développement des relations bilatérales entre la Russie et la Syrie ». Moscou appelle de ses vœux la reprise de négociations « sous les auspices de l'ONU ».

L'Algérie qui suit également avec une grande attention les récents développements de la situation et les changements accélérés en

cours en République arabe syrienne appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix et à œuvrer pour la préservation de la sécurité ainsi que de la stabilité du pays, de l'unité et de l'intégrité de son territoire.

La diplomatie algérienne a exhorté à « préserver les biens et les ressources du pays » et à le doter « d'institutions issues de la volonté du peuple syrien, loin de toute ingérence étrangère ».

Rappelons que le 27 novembre, les membres de l'opposition ont lancé une offensive majeure dans les provinces syriennes d'Alep et d'Idlib. Le 7 décembre, ils ont pris plusieurs grandes villes : Alep, Hama, Deir ez-Zor, Deraa et Homs. Le lendemain, les forces

armées de l'opposition syrienne ont annoncé la formation d'un gouvernement de transition.

Le chef des Nations unies, Antonio Guterres, a salué « la chute du régime dictatorial » de Bachar al-Assad en Syrie et a réitéré son appel à protéger « les droits de tous les Syriens ». « Après 14 ans de guerre brutale et la chute du régime dictatorial, le peuple syrien peut aujourd'hui saisir une occasion historique de construire un avenir stable et pacifique », a-t-il déclaré dans un communiqué, réitérant son « appel au calme et à éviter la violence en cette période sensible, tout en protégeant les droits de tous les Syriens, sans distinction ».

Yvette Reine Boro



Le président russe Vladimir Poutine a reçu à Moscou le dirigeant syrien Bachar al-Assad. Keystone/DR

BURKINA FASO

Le chef de l'Etat félicite John Dramani Mahama pour son élection à la présidence ghanéenne

Le président du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a félicité lundi John Dramani Mahama pour sa victoire à l'élection présidentielle au Ghana, selon un communiqué publié par ses services de communication. « J'adresse mes vives félicitations au président John Dramani Mahama, pour sa victoire éclatante à l'élection présidentielle », a écrit le président burkinabè. Il a formulé le vœu

que le mandat de M. Mahama à la tête du Ghana voie le raffermissement des relations séculaires de bon voisinage entre les deux pays, et « qu'ensemble nous construisions un espace sous-régional plus fort, mieux intégré et résilient pour le bonheur de nos peuples ». Les Ghanéens ont voté samedi pour élire un nouveau président et 276 parlementaires.

Formation d'un nouveau gouvernement de 25 membres

Le nouveau Premier ministre du Burkina Faso, Jean Emmanuel Ouédraogo, nommé samedi soir, a dévoilé dimanche son équipe gouvernementale composée de 25 membres ministériels, selon un décret lu à la télévision publique, Radiodiffusion Télévision du Burkina.

Quatre nouvelles personnes font leur entrée dans le nouveau gouvernement. Précédemment ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Kassoum Coulibaly a été remplacé par le général de brigade, Célestin Simporté à ce poste. Le général de brigade Célestin Simporté était chef d'état-major général des armées du Burkina Faso. L'ancien secrétaire général du

gouvernement, Mathias Traoré remplace Basolma Bazié au ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, alors que le commandant Pélagie Kaboré remplace Nandy Somé-Diallo au ministère de l'Action humanitaire.

Pingwendé Gilbert Ouédraogo, précédemment directeur de la Communication et des Relations publiques de la Pré-

sidence du Faso, devient ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme et Porte-parole du gouvernement.

Ousmane Ouattara est nommé secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres, en remplacement de Mathias Traoré.

Aucun changement n'a été opéré aux niveaux des autres départements ministériels.

LIBYE

Approbation d'une nouvelle stratégie nationale d'autosuffisance alimentaire

Le Premier ministre libyen Abdul-Hamed Dbeibah a approuvé dimanche la Stratégie nationale de sécurité alimentaire 2025-2035, a indiqué le gouvernement libyen dans un communiqué.

Cette stratégie comprend 174 projets et 65 programmes visant à assurer la

sécurité alimentaire du pays, selon le communiqué.

Dans un discours prononcé lors de la cérémonie d'approbation, M. Dbeibah a déclaré que la sécurité alimentaire était une priorité nationale absolue et un pilier fondamental de la stabilité économique et sociale du pays, et qu'elle visait à répondre aux défis majeurs auxquels la Libye est confrontée, selon le communiqué.

« Le gouvernement s'est engagé à fournir les ressources et le soutien

nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie, qui a pour but de renforcer la production locale, d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de construire un système alimentaire durable », a ajouté le communiqué.

Le Premier ministre a également appelé à unir les efforts du gouvernement et des secteurs privés pour assurer la mise en œuvre de cette stratégie.

NIGER

Construction de 275 km de route pour désenclaver la zone des industries pétrolières

Le gouvernement nigérien s'engage à construire 275 km de route pour désenclaver la zone pétrolière qui se trouve dans la partie est du pays, a annoncé dimanche le Premier ministre Ali Lamine Zeine.

D'un coût global de 220 milliards de francs CFA (environ 355 millions de dollars), la future route reliera N'guigni à Jango, en passant par Koulélé. Le président nigérien, Abdourahamane Tchiani, a signé une ordonnance sur "le Contenu local" afin que les populations vivant dans les zones des industries extractives ne soient plus marginalisées dans la répartition des ressources provenant de ces industries. « Nous ferons en sorte que ce qui a été prélevé et destiné à la zone arrive effectivement à la zone », a indiqué M. Zeine, lors de la clôture d'un forum sur la paix, la sécurité et la coopération énergétique tenu à N'gourti. Le Niger, producteur et exportateur de pétrole depuis 2011, a multiplié par cinq sa production, qui est passée de 20.000 barils/jour à 100.000 barils/jour.

GUINÉE/PRÉSIDENTIELLE

Bawumia concède sa défaite

Le vice-président ghanéen et candidat du parti au pouvoir, Mahamudu Bawumia, a concédé dimanche sa défaite lors de l'élection présidentielle de 2024.

Dans une brève allocution télévisée depuis sa résidence officielle, M. Bawumia, qui dirige le Nouveau parti patriotique au pouvoir, a reconnu les résultats, exprimé sa gratitude envers les Ghanéens pour leur soutien et félicité l'ancien président John Dramani Mahama pour sa victoire dans la course à la présidence. M. Mahama, qui dirige le Congrès national démocratique, a annoncé sa victoire dimanche sur les réseaux sociaux. Dans son message sur X, M. Mahama l'a décrit comme une « large victoire » et a noté avoir reçu un appel de félicitations de Bawumia. Les Ghanéens ont voté samedi pour élire un nouveau président et 276 parlementaires. La Commission électorale du Ghana n'a pas encore officiellement annoncé les résultats définitifs.

Xinhua

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Nations unies réaffirment leur engagement à soutenir le Congo

Le secrétariat permanent du partenariat Congo-Cafi et le bureau du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies ont organisé, le 6 décembre, à Brazzaville une table ronde relative à la mise en œuvre de la Lettre d'intention de cette coopération.

La rencontre a permis de présenter les objectifs de la lettre d'intention, d'assurer une compréhension commune des cibles fixées, de montrer les avancées du partenariat avec Cafi, d'expliquer les concepts mal compris par l'opinion, et de collecter les attentes de chaque département ministériel sur ce partenariat. « Cette rencontre illustre une fois de plus la vision commune qui nous rassemble : celle de garantir un développement économique inclusif tout en préservant les immenses ressources naturelles dont dépend non seulement la population congolaise, mais également l'équilibre écologique de notre planète », a déclaré le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

En outre, il a fait savoir que, depuis la signature de la Lettre d'intention en 2019, « des progrès notables » ont été réalisés en termes d'engagement financier par les bailleurs de Cafi, évalué à plus de 65 millions USD, et dans des domaines clés, notamment l'aménagement du territoire, la gouvernance environnementale et la transition vers des modèles



Une photo de famille immortalisant la rencontre / crédit photo adiac

énergétiques durables. « Toutefois, nous devons aussi reconnaître que des défis subsistent, et c'est précisément à travers des cadres collaboratifs comme celui-ci que nous pouvons trouver des solutions innovantes et renforcer la dynamique en cours », a précisé le coordonnateur.

Par ailleurs, Chris Mburu se dit fier du rôle que joue le système des Nations unies en République du Congo, « non seulement en tant que partenaire

de mise en œuvre et porteur du fonds Cafi, mais également comme catalyseur de plaidoyer pour le partenariat Congo-Cafi ». Il a réaffirmé l'engagement « sans faille » des Nations unies à soutenir le Congo dans ses efforts pour allier conservation et développement durable. « Ensemble, nous pouvons construire un avenir où les forêts du Congo continueront de prospérer, au bénéfice des générations actuelles et futures », a-t-il assuré.

Le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies a souligné trois axes prioritaires qui ont guidé les échanges : l'importance d'une approche intégrée et inclusive, la nécessité d'un engagement renforcé des partenaires financiers et l'urgence d'une action collective face aux défis climatiques et environnementaux.

Présents à la table ronde, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, les am-

bassadeurs d'Allemagne et de France ont souligné tour à tour la nécessité de relever les défis environnemental au Congo. L'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) est un Fonds fiduciaire multipartenaires des Nations unies et une plateforme de dialogue politique soutenue par dix donateurs (Union européenne, Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Norvège, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni et Suède).

Elle vise à soutenir six pays d'Afrique centrale (Cameroun, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et République du Congo) dans la poursuite d'une voie de développement à faibles émissions qui assure la croissance économique et la réduction de la pauvreté, tout en protégeant les forêts et les ressources naturelles dont dépendent les populations. La table ronde sur le partenariat Congo-Cafi a été marquée par une exposition photographique sur les forêts du Congo présentée par Therance Ralff Lhyliam, artiste congolais primé lors des jeux internationaux de la Francophonie de 2023.

Yvette Reine Boro

« Ensemble, nous pouvons construire un avenir où les forêts du Congo continueront de prospérer, au bénéfice des générations actuelles et futures »

TCHAD

Une commission spéciale pour résilier l'accord militaire avec la France

Le Tchad a annoncé la création d'une commission spéciale chargée de superviser la résiliation de l'accord militaire entre N'Djamena et Paris.

Cette commission, placée sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, aura pour mission de « notifier officiellement la dénonciation » de l'accord de coopération militaire entre les deux pays, par voie diplomatique. Elle devra également élaborer un plan de travail pour mettre fin aux engagements bilatéraux, gérer les aspects juridiques, sécuritaires et logistiques de cette rupture, tout en coordonnant le retrait ordonné des forces françaises présentes sur le sol tchadien.

Le calendrier de la commission sera déterminé lors de sa première réunion, bien que la date de celle-ci ne soit pas encore précisée. Selon l'accord, le délai de résiliation est fixé à six mois après la notification.

Cette décision fait suite à l'annonce du Tchad, le 28 novembre dernier, de sa volonté de mettre un terme aux accords de sécurité et de défense signés avec la France depuis l'époque coloniale. Ce choix a été motivé par un souci de « souveraineté » après une « évaluation minu-

tieuse », et a été communiqué peu de temps après une visite du chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot. Paris a pris « acte » de cette décision, tout en affirmant vouloir engager un « dialogue pour la mise en œuvre » de cette rupture. Pour le président tchadien, cette rupture ne signifiait pas un rejet de la coopération internationale ni une remise en cause des relations diplomatiques avec la France. Il a également précisé qu'il ne s'agissait pas de « remplacer une puis-

sance par une autre ». Actuellement, environ 1000 militaires français sont stationnés sur trois bases au Tchad.

Cette présence est souvent vue comme un soutien au régime en place, accusé par certains observateurs de ne pas faire assez pour promouvoir la démocratie dans le pays. Le Tchad, toujours en transition politique après le coup d'État de 2020 qui a porté le général Deby au pouvoir, fait face à des défis importants, dont des attaques de Boko Haram dans

le nord-ouest, un afflux de réfugiés soudanais et des dégâts considérables causés par des inondations ayant déplacé plus de 2 millions de personnes. La décision de mettre fin à l'accord militaire survient après les retraits forcés des troupes françaises du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Elle s'ajoute à la récente demande du nouveau président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, concernant la fermeture des bases militaires françaises au Sénégal.

Noël Ndong

DISTINCTION

Thierry Tassez, maire de Verquin, élevé au grade de docteur honoris causa

L'élévation émane de l'école doctorale du Centre de valorisation professionnelle de Tunis (CVPT), en partenariat avec l'Institut africain de recherche pluridisciplinaire appliquée (IARPA). Le récipiendaire a reçu cette distinction à Verquin lors d'une cérémonie présidée par le Pr Brice Arsène Mankou, enseignant – chercheur à l'Université de Rouen- Normandie et vice-président du CVPT.

Samedi 7 décembre, par une cérémonie rehaussée de la présence de la ministre de la Transition écologique de la France, Agnès Panier-Runacher, invitée d'honneur, et de toutes les forces vives de Verquin, Thierry Tassez a reçu son doctorat honoris causa symbolisé par une toge, une épitoge et autres insignes.

L'occasion pour le président de la cérémonie, en tant que responsable de l'IARPA et directeur de l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), d'expliquer l'importance de ce symbole, en rappelant la liste non exhaustive du cru du 13 novembre 2024 à Abidjan et composée de près d'une trentaine de personnalités, y compris Thierry Tassez.

Parmi ces personnalités, Emmanuel Ollita Ondongo, président de la Haute Autorité de lutte contre la corruption (Halc) ; Robert Brazza, journaliste international, et la Pre Aya Thérèse N'Dri-Yoman, ancienne ambassadrice de Côte d'Ivoire en République du Congo et ancienne ministre de la

Santé de Côte d'Ivoire.

La ministre démissionnaire a salué et loué le travail abattu par le maire de Verquin, notamment en érigeant la stèle relative à Brazzaville capitale de la France libre, territoire français, symbole d'exception des liens séculaires entre la France et la République du Congo. « Monsieur le maire, vous aviez su faire rayonner Verquin au-delà des Hauts de France et du Pas-de-Calais », a-t-elle souligné en constatant que cette ville était devenue une porte ouverte entre la France et la République du Congo. Et d'égrainer les personnalités congolaises déjà reçues à Verquin lors des commémorations du manifeste de Brazzaville chaque 27 octobre. Entre autres, le Premier ministre congolais Anatole Colinet Makosso ; le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba ; l'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada ; l'envoyé spécial du chef de l'État congolais, Bienvenu Okiemy, conseiller diplomatique du président Denis



Brice Arsène Mankou et Thierry Tassez

Sassou-N'Guesso ou, plus récemment, la directrice du Mémorial de Brazza, Belinda Ayessa.

Prenant la parole à son tour, Me Philippe Preud'homme a retracé l'historique de l'institution du doctorat honoris causa depuis sa

création par les universités : « Du latin *doctorem, de doctum, supin de docere, enseigner, est généralement le grade universitaire le plus élevé. Il s'agit du grade de docteur. Et le doctorat honoris causa du latin causa,*

qui exprime le but, précédé du génitif de honor, honoris, l'honneur : «pour l'honneur», le diplôme honorifique est décerné par une université ou une faculté à une personnalité éminente».

Pour le Pr Brice Arsène Mankou, « Monsieur le maire et très cher Thierry, le Général de Gaulle disait : On ne fait rien d'extraordinaire sans hommes extraordinaires et les hommes ne sont extraordinaires que s'ils sont déterminés à l'être. En te faisant docteur honoris causa, le CVPT et l'IARPA, nous distinguons certes un maire, mais aussi un ami de la République du Congo et de l'Afrique qui porte, chevillé au corps, un continent auquel tu crois. Le doctorat honoris causa te confère aujourd'hui trois responsabilités majeures : les responsabilités humaines, sociales et sociétales. Par conséquent, tu dois agir comme le recommande Henri Bergson : en homme de pensée et penser en homme d'action».

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL DE LA MER

La pollution marine plastique au centre de la 7^e édition

Organisée récemment par Renatura Congo dans la communauté urbaine de Madingo Kayes, située dans le Kouilou, la septième édition du Festival de la mer a permis d'instruire les pêcheurs artisans de ce département et ceux de Pointe-Noire sur les dangers de la pollution marine plastique. Elle a aussi été une occasion de réfléchir sur des solutions pour lutter contre ce phénomène aux multiples conséquences touchant à la fois les domaines économique, sanitaire et environnemental.

La rencontre ouverte par Anne Marthe Nombo, maire de la communauté urbaine de Madingo-Kayes, a eu lieu le 22 novembre dernier, dans la salle de conférence de cette entité administrative. Elle a été une occasion pour l'association de préservation de la biodiversité et de protection des tortues marines, Renatura Congo, qui existe depuis bientôt vingt ans, de présenter ses activités. Il s'agit notamment de la protection des tortues marines (tortues vertes et luth) et du suivi des pontes dont le nombre enregistré dans la période de 2022-2023 s'avère être le plus mauvais (885 nids), en comparaison aux périodes précédentes. Des résultats dus, selon Nathalie Mianseko, directrice de Renatura Congo, entre autres, aux conséquences des changements climatiques et à la pêche illégale. Les autres activités de l'organisation non gouvernementale présentées sont l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, l'appui à la création et à l'opérationnalisation de la réserve marine communautaire de Loango, l'appui à la redynamisation de l'océanographie en partenariat avec l'Irsen.

Promouvoir les richesses de la biodiversité marine et valoriser le secteur de la pêche, c'est l'objectif principal que s'est fixée l'association Renatura à travers le festival de la mer. Sa septième édition a réuni les chefs de



La photo souvenir /DR

villages côtiers, les représentants des pêcheurs artisans et des organisations environnementales partenaires du Kouilou et de Pointe-Noire.

Organisé à l'occasion des Journées mondiales de la mer et des pêcheurs artisans et des travailleurs de la mer chaque 21 novembre, ce festival se veut être un espace permettant de discuter des pratiques et méthodes à adopter en vue d'une pêche durable au Congo. En effet, face aux défis de préservation des ressources halieutiques pour les générations actuelles et futures, Renatura Congo a jugé important de rappeler à tous ces acteurs le lien qui unit l'homme à la mer.

L'événement a été une occasion de sensibiliser les participants pour éveiller leur conscience aux enjeux et problématiques en lien avec leur activité.

Saluant cette initiative qui rappelle l'importance vitale de l'océan et tenant compte des exigences de l'heure en matière de préservation de la nature, Anne Marthe Nombo a saisi l'occasion pour exhorter les pêcheurs « à une pêche intelligente pour ne pas verser dans des pratiques blâmables ». Les activités du festival qui se sont déroulées en groupes ont été un moment d'échange interactif sur les causes et les multiples conséquences de la pollution marine plastique, véritable menace qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Il en ressort que le plastique qui constitue la fraction la plus importante, la plus nocive et la plus persistante des déchets représente au moins 85 % de la totalité des déchets marins. Chaque année, plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites

dans le monde dont deux tiers sont utilisés pendant une courte période (dix à vingt minutes) avec un temps de dégradation de plus de 100 ans, tandis que seuls 14 % des déchets plastiques sont revalorisés. Chaque jour, l'équivalent de 2000 camions poubelles remplis de plastiques sont déversés dans les océans, rivières et lacs. D'où la présence, dans l'océan Pacifique Nord, du 7^e septième continent de plastique, zone d'accumulation des déchets plastiques qui s'étend sur 1,6 million de km², soit 4,6 fois la superficie du Congo (342 000 km²).

20 000 km² de filets à pêche disparaissent chaque année dans les fonds marins

Par ailleurs, chaque année, près de 20 000 km² de filets à pêche disparaissent dans les fonds marins ou flottent à la surface de la mer, constituant de véritables pièges pour les poissons. La pollution marine a des conséquences économiques, sanitaires et environnementales. En effet, le plastique altère la qualité des eaux, du sol et les conditions de vie des espèces halieutiques. Elle cause des pertes de production, la rareté des poissons et réduit les stocks d'espèces commerciales. Elle est à l'origine de la diminution de la biodiversité, de l'obstruction des voies navigables, de l'indigestion des poissons et de la contamination de la chaîne

alimentaire par les plastiques.

Pour ce qui est du Congo, selon les informations du ministère de l'Environnement, la production journalière des déchets solides à Brazzaville est estimée en moyenne à environ 300 tonnes sur la base de la recherche effectuée. Le taux d'enlèvement de ces déchets par les services impliqués (privés, organisations non gouvernementales et associations, particuliers), est quant à lui estimé à moins de 5%, un taux très faible tenant compte de la quantité des déchets produite.

Pour lutter contre la pollution marine dans le pays et contribuer à la préservation des océans, les participants ont suggéré, entre autres, le développement des activités de recyclage, la création des centres de traitement des déchets adéquats, le triage des déchets, la sensibilisation sur la bonne gestion des déchets et aux dangers de la pollution marine plastique.

Notons que la communauté urbaine de Madingo-Kayes succède au village de Djeno, qui avait abrité le Festival de la mer l'année passée, sur le thème des changements climatiques et du développement durable. Après un petit quizz et un déjeuner festif, les participants se sont entendus que l'édition de 2025 se déroulera dans la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi. Le rendez-vous est donc pris !

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COUPE DU MONDE DES CLUBS

Les bases de la première édition à 32 équipes posées

La Fédération internationale de football association (Fifa) a procédé, le 5 décembre, à Miami aux Etats-Unis au tirage au sort de la Coupe du monde des clubs.

La compétition prévue du 15 juin au 13 juillet aux Etats-Unis se dispute une année avant la Coupe du monde 2026 qui aura lieu aux Etats Unis, Mexique et le Canada. Elle va regrouper pour la première fois de son histoire trente-deux équipes classées dans huit poules de quatre selon les critères bien définis, une année avant

Pour les confédérations à plus de quatre places (UEFA et CONMEBOL), les quatre derniers vainqueurs de la principale compétition interclubs et les équipes supplémentaires sont sélectionnées au regard de leur place au classement des clubs de la confédération au cours de la même période de quatre ans. Pour les confédérations disposant de quatre places (AFC, CAF et Concacaf), les vainqueurs des quatre dernières éditions de la principale compétition interclubs ont été privilégiés, expliquent les critères de sélection. Quatre clubs représenteront

la Confédération africaine de football dans cette compétition. Il s'agit d'Al Ahly d'Egypte, l'Espérance de Tunis, Wydad athlétique de Casablanca et les Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud. C'est la raison pour laquelle la Coupe d'Afrique des nations a été décalée en décembre 2025. Pour la confédération disposant d'une place (OFC) : le club le mieux classé parmi les vainqueurs de la principale compétition interclubs au cours de la période de quatre ans (2021-2024) participe à la compétition.

Le tirage au sort a placé les Brésiliens de Palmeiras dans le groupe A avec le FC Porto, Al Ahly d'Egypte et l'Inter de Miami de Lionel Messi. Le Paris-Saint -Germain affrontera dans le groupe B l'Atletico de Madrid, Botafogo du Brésil et Seattle Sounders des Etats-Unis. Le groupe C mettra aux prises le Bayern de Munich, Auckland City de la Nouvelle Zélande, Boca Juniors d'Argen-



tine et Benfica de Porto. Les Brésiliens de Flamengo composent le groupe D avec l'Espérance de Tunis, Chelsea et

le Club León du Mexique. Le groupe E comprend les Argentins de River Plate, les Japonais d'Urawa Red Diamonds, les

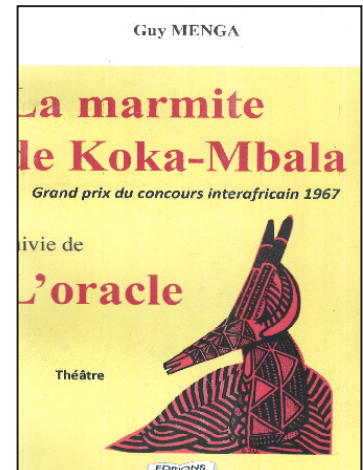
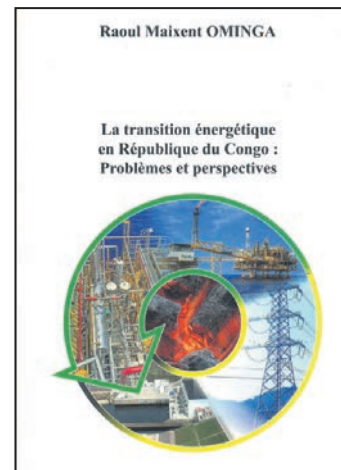
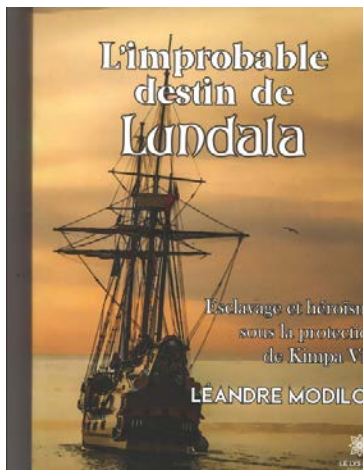
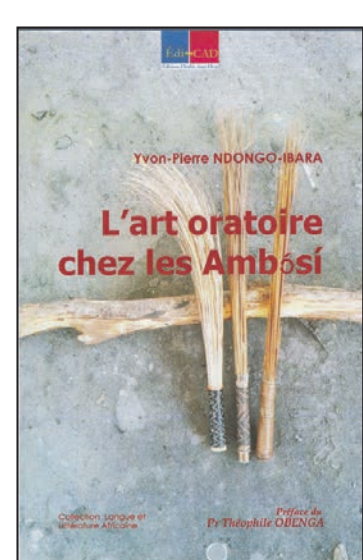
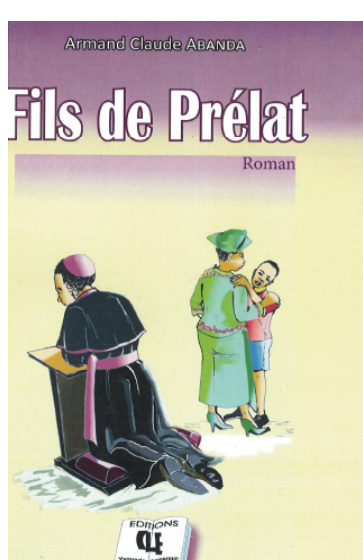
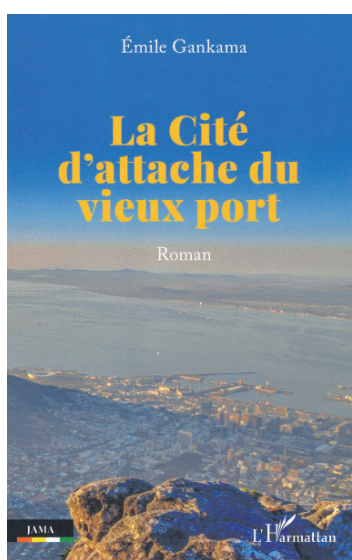
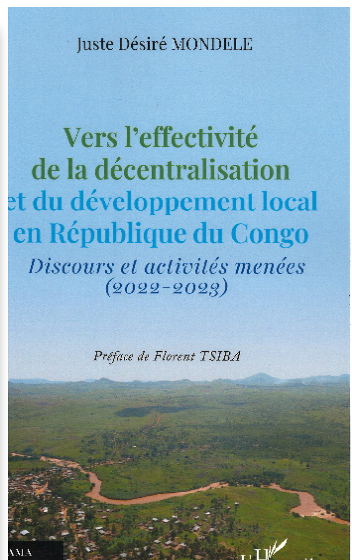
Mexicains de Rayados Monterrey et les Italiens d'Inter de Milan.

Le groupe F comprend les Brésiliens de Fluminense, les Allemands de Borussia Dortmund, Ulsan HD du Corée du Sud et Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud. Le groupe G mettra aux prises Manchester City, Wydad de Casablanca, Al Ain d'Emirats arabes unis et la Juventus. Le Real de Madrid a hérité d'un groupe H avec Al Hilal (Arabie Saoudite) club auquel évolue Neymar, Pachuca du Mexique et RB Salzbourg d'Autriche. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les huitièmes de finale. La nouvelle version de la Coupe du monde va se jouer tous les quatre ans en remplacement de la Coupe de la Confédération. L'ancienne formule qui se disputait chaque année mettra, quant à elle, aux prises les six champions des confédérations de football plus un champion du pays hôte.

James Golden Eloué



EN VENTE



FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 15e journée

En déplacement à Annecy, le Clermont Foot s'incline 0-2. Sans Mons Bassouamina, absent du groupe depuis son retour malade de sélection, mi-novembre.

Le Red Star partage les points avec Bastia (0-0). Fred Dembi était titulaire et a été averti à la 32e. Josué Escartin était sur le banc.

Dans les rangs corses, Steevy Mazikou ne figurait pas dans le groupe.

Buteur, sans avoir brillé, en Coupe de France, le week-end dernier, Bevic Moussiti Oko n'était pas dans le groupe du FC Martigues, battu à « domicile » par Guingamp (0-1). Alain Ipiélé était lui, bien titulaire dans le couloir gauche.

Rappelons que les Provençaux, qui n'ont pas de stade attitré, ont joué leurs quatre premiers matches à domicile au vélodrome, pour un triste bilan d'un nul et trois défaites.

Depuis leur déménagement au stade Jean-Laville de Gueugnon, qui leur a offert l'asile, les Martégaux ont concédé cinq défaites en autant de matches. Un bilan catastrophique pour la lanterne rouge.

Ce samedi, Grenoble (Mbemba et Mouyokolo) reçoit Amiens (Ikia Dimi), tandis qu'Ajaccio (Ayessa et Ibayi) accueille le Paris FC.

National 1, 14e journée

Orléans bat le Paris 13 sur le score de 3-1. Marvin Baudry était titulaire, alors qu'Owen Matimbo est resté sur le banc. Notons que l'USO a été réduit à dix dès la 9e et que les visiteurs ont reçu un carton rouge à la 24e.

Toujours privé de Natanael Bouékou, blessé, Quevilly-Rouen perd le derby sur le terrain du FC Rouen (0-2).

Sans Victor Mayela, non retenu, Sochaux est tenu en échec par Châteauroux (2-2).

Au classement, l'US Orléans prend la tête avec 25 points et une longueur d'avance sur ses deux poursuivants. Sochaux est 5e avec 21 points, tandis que Quevilly-Rouen est 13e avec 15 points.

Allemagne, 8e de finale de la Coupe

Augsbourg se qualifie sur le terrain de Karlsruhe (2-2 puis 5-4 aux tirs au but). Chrislain Matsima était titulaire. Trop attentiste à la 35e dans sa surface, le défenseur prêté par Monaco se met en danger et est sanctionné d'un penalty...manqué par Wanitzek. A la 40e, il récupère haut un ballon et lance l'action du 1-0.

Pas à son avantage aux 54e et 11e sur les deux buts locaux.

Belgique, 8e de finale de la Coupe Sans Mark Mampassi, convalescent, Courtrai est éliminé à domicile par Antwerp (0-0, puis 3-4). Réduit à dix dès la 7e, le Cercle



Un but et une passe décisive pour Yoan Andzouana face à Trencin (DR)

de Bruges est battu par Saint-Trond (-1). Senna Miangué a joué toute la rencontre.

Espagne, 2e tour de la Coupe Gijón est éliminé à Santander (0-1). Associés en défense centrale, Pierre Mbemba et Yann Kembo longtemps tenu la baraque, jusqu'au but de Vicente à la 78e.

Roumanie, 2e journée de la Coupe, groupe B

Le Petrolul 52 s'incline 0-2 face au CS U Craiova. Titulaire, Herman Moussaki a été remplacé à la 59e.

Serbie, match en retard de la 6e journée, 1re division

Prestige Mbougou est entré à la 57e lors du revers du TSC Topola chez l'Etoile Rouge de Belgrade (1-3).

Turquie, 4e tour de la Coupe Alanyaspor se qualifie sans problème face à Fethiyespor, club de 3e division (4-1). Remplaçant, Gaius Makouta a fait son entrée à la 46e.

Ukraine, match en retard de la 1re journée, 1re division

Beni Makouana est entré à la 70e lors du match nul de Polissya chez le Rukh Vynnyky (1-1).

Allemagne, 13e journée, 1re division

Augsbourg freine Francfort (2-2). Un match débuté avec un Congolais dans chaque camp : Niels Nkounkou, aligné sur la gauche de la défense à quatre de l'Eintracht, et Chrislain Matsima, sur la droite de la ligne de trois des visiteurs.

L'ancien Marseillais s'est distingué à la 9e par une longue ouverture précise pour Marmoush, qui glisse le ballon un peu fort pour Ekitiké.

Une frappe hors cadre à la 39e puis une bonne récupération de balle, plein axe, et un service pour Knauff, dont la tentative est détournée en corner.

Averti à la 12e, Nkounkou a été remplacé à la pause.

Prêté par Monaco, Matsima a joué l'intégralité du match.

Après ce match, Francfort est deuxième avec 27 points, Augsbourg est 13e avec 16 points.

Angleterre, 19e journée, 2e division Burnley est tenu en échec par Middlesbrough (1-1). Sans Han-Noah Massengo, resté sur le banc. L'ancien Monégasque n'a disputé que 91 minutes cette saison. Quel gâchis.

Angleterre, 19e journée, 3e division

Huddersfield l'emport à Mansfield (2-1). Sans Loïck Ayina, absent du groupe depuis le début de saison. Huddersfield est 4e avec 35 points.

Bulgarie, 19e journée, 1re division Dans le derby de Sofia, le CSKA et le CSKA 1948 se neutralisent (2-2). Sans Ryan Bidounga resté sur le banc. Depuis la trêve internationale d'octobre, l'ancien Nancéien n'a joué qu'un match de championnat.

Croatie, 16e journée, 1re division Enfin un succès pour Gorica, qui n'avait pris qu'un point lors des quatre dernières journées, et tombeur, samedi, de l'Hajduk Split (1-0). Titulaire, Merveil Ndockyt a été remplacé à la 66e.

Kosovo, 16e journée, 1re division Drita bat Dukagjini 2-0 avec Raddy Ovouka titulaire dans l'axe gauche de la défense. Drita est premier avec 9 points d'avance sur son dauphin.

Luxembourg, 15e journée, 1re division

Le Racing Union termine l'année civile par un succès 1-0 face à Differdange (1-0). Buteur à la 49e minute, Yann Mabella ajoute un 12e but à son compteur personnel.

En infligeant sa première défaite de la saison au leader, le Racing remonte à la 3e place, à 7 points de son adversaire. Prochaine rencontre le 9 février à Witz.

Belgique, 17e journée, 1re division

Le Cercle de Bruges, en infériorité numérique à partir de la 72e, sauve un point face à l'Union-Saint-Gilloise (0-0). Mais reste avant-dernier du classement avec 16 points. Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 75e pour aider son équipe à maintenir le score.

Sans Mark Mampassi, blessé depuis mi-octobre, Courtrai chute à Genk (2-3). Courtrai est 14e avec 17 points.

Belgique, 14e journée, 2e division Le RWDM prend les trois points à Lokeren-Temse (4-1). Sans Christ Makosso, suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Liège rentre bredouille de Lierse (1-2). Sans Yannick Loemba, écarté de longue date.

Espagne, 14e journée, 5e division groupe 2

La réserve du Sporting Gijón est tenue en échec par Colunga (1-1). Avec Pierre Mbemba titulaire, mais sans Yann Kembo, appelé dans le groupe pro qui affronte Carthagène lundi soir, et Fred Loki, blessé.

Géorgie, 36e et dernière journée, 1re division

Dila Gori perd la deuxième place en s'inclinant à domicile face au Kolkheti Poti (1-2). Romaric Etou, capitaine, et ses co-équipiers menaient pourtant 1-0 à la pause.

Cette troisième place est synonyme, comme la deuxième d'ailleurs, de qualification pour le premier tour des qualifications pour la Conférence Ligue 2025-2026.

Italie, 15e journée, 1re division Antoine Makoumbou, remplacé à la 83e, et Cagliari s'inclinent sur le terrain de la Fiorentina (0-1).

Défait également pour Parme de l'Inter Milan (1-3). Victime d'une rupture du talon d'Achille, Gabriel Charpentier est forfait jusqu'à la fin de saison.

Israël, 13e journée, 1re division

Toujours en délicatesse avec ses adducteurs, Fernand Mayembo était absent lors du match entre l'Hapoel Haïfa et le Maccabi Tel Aviv (1-1). C'est le 3e match de rang manqué par l'international congolais.

Malte, 3e journée de la 2e phase du tournoi d'ouverture Floriana et Christoffer Mafoumbi, titulaire, s'inclinent à domicile face aux Hamrun Spartans (1-2). Floriana reste deuxième à trois points de Birkirkara.

Pays-Bas, 15e journée, 1re division

Auteur d'une entame de match horrible, le NEC Nîmègue encaisse quatre buts en 25 minutes sur le terrain de Go Ahead Eagles. Titulaire à son poste de latéral droit, Brayann Pereira est surpris dans son dos sur l'ouverture du score (5e) et est apathique au duel sur Evarlsen qui signe le triplé à la 25e. Remplacé à la 34e, à 0-4, il assistera à la fin du match depuis le banc. Score final 0-5.

Pays-Bas, 18e journée, 2e division Kévin Monzialis est entré à la 63e lors du match nul de Den Bosch à Helmond Sport (0-0).

Portugal, 13e journée, 1re division

Gil Vicente bat le Nacional Funchal 2-1. Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 59e.

Portugal, 13e journée, 2e division

Mafra tombe à domicile face au Marítimo Funchal (2-3). Titulaire, Bryan Passi est sanctionné d'un carton rouge sévère pour une main dans le dos de Tavares à l'entrée de sa surface. L'arbitre donne aussi penalty pour les visiteurs.

Roumanie, 19e journée, 1re division

Match spectaculaire entre l'UTA Arad et l'Unirea Slobozia (3-4). Ravy Tsouka Dozi était titularisé devant la défense et a été averti à la 65e.

Le Petrolul 52 est tenu en échec par le CSU Craiova (1-1). Herman Moussaki est entré à la 73e.

Russie, 18e journée, 1re division Victoire prestigieuse et précieuse d'Arkon sur la pelouse du Zénith Saint-Pétersbourg (2-1). Mavis Tchibota a assisté depuis le banc au succès de ses co-équipiers, réduits à dix à la 55e.

Le Congolais et son équipe passeront la trêve hivernale à la 9e place, avec 22 points. Prochaine journée le 3 mars.

Serbie, 18e journée, 1re division Le TSC Topola prend un point chez le Spartak Subotica (0-0). Titulaire, Prestige Mbougou a été remplacé à la 88e.

Slovaquie, 17e journée, 1re division

Yhoan Andzouana n'a pas raté son retour dans le onze de départ du DAC, finalement tenu en échec par Trencin (3-3). Aligné au poste de piston droit, il dépose le ballon sur la tête de Bassey pour le 1-1 (51e). Puis marque le 3-3 à la 89e sur penalty. Son premier but et sa 3e passe décisive de la saison en championnat.

Suisse, 17e journée, 1re division Les Young Boys de Berne chutent à Sion (1-3). Avec Sylver Ganvoula titulaire et muet.

Lausanne corrige le FC Zurich 3-0. Avec Morgan Poaty, remplacé à la 89e, et Kévin Mouanga, tous deux titulaires.

Le Servette concède le nul 1-1 face à Winterthur. Sans Bradley Mazikou, toujours convalescent.

Au classement, les Genévois sont 3e avec 29 points, devant Lausanne, 4e avec 27 points. Le champion sortant est pour sa part 9e avec 20 points.

Suisse, 17e journée, 2e division Thone perd à domicile face à Wil (0-2). Trésor Samba est entré à la 61e.

Turquie, 14e journée, 1re division Gaius Makouta, titulaire, et Alanyaspor s'inclinent à Kayserispor (0-2).

Hatayspor coule à Basaksehir (0-3). Sans Chandrel Massanga, en phase de reprise après son opération du genou.

Pas de Breyton Fougeu dans le groupe de l'Adana Demirspor, défait à Gotzepe (1-3).

Turquie, 15e journée, 2e division Sans Durel Avounou, Çorum s'impose 1-0 à Manisa.

Camille Delourme

CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL 2024

Les Angolaises confirment leur suprématie

Les Palancas Negras de l'Angola ont été sacrées championnes de la 26e Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball seniors dames qui s'est disputée du 27 novembre au 7 décembre à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Elles ont battu le 7 décembre en finale les Lionnes de la Teranga du Sénégal sur le score de 27 à 18.

Les Angolaises conservent leur bien et confirment leur statut de « Reines d'Afrique » en remportant la compétition pour la seizième fois de leur histoire. Les Palancas Negras ont réalisé un sans-faute, gagnant tous les matches de ce tournoi.

L'Angola a respectivement battu dans la phase de poules la Tunisie (36-23), la Guinée (35-22), le Cameroun (31-14), la RDC (40-15). En quart et demi-finales, cette sélection a eu raison de l'Algérie (34-15) et de l'Égypte (36-22).

La Tunisie a complété le podium en dominant l'Égypte (25-22) lors du match pour la troisième place. L'Angola, le Sénégal, la Tunisie et l'Égypte vont représenter l'Afrique lors du prochain mondial de handball, prévu en novembre et décembre 2025 en Allemagne et aux Pays-Bas.

La compétition à laquelle les Diables rouges (6es) et les Léopards de la RDC (5es) n'y participeront pas.

James Golden Eloué



L'Angola confirme sa suprématie/DR

TRANSPORT AÉRIEN

Vers la certification de l'aéroport de Pointe-Noire

Un exercice grandeur nature du plan d'urgence de l'aéroport de Pointe-Noire a été organisé ce jeudi 5 décembre 2024, par la société Les Aéroports du Congo (AERCO), sous les auspices du Ministre des Transports, de la Marine Marchande et de l'Aviation Civile, en présence de M. Alexandre Honoré PAKA, Préfet du département de Pointe-Noire et président du comité de crise et de M. Marcellus Boniface BONGHO, Directeur Général d'AERCO. Divers acteurs du secteur aérien ainsi que des invités ont également pris part à cette initiative cruciale.

Cette simulation visait à recréer un scénario d'accident aérien dû à une panne moteur. Elle avait pour objectif principal de tester les procédures d'urgence en situation de haute pression, notamment la coordination et la rapidité d'intervention des services concernés, l'efficacité des communications, ainsi que les procédures d'évacuation et de prise en charge des passagers.

Dans son discours, le Directeur Général d'AERCO a souligné l'importance de cet exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité des Aéroports du Congo, en particulier celui de Pointe-Noire, actuellement en phase finale de certification aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). « Nous espérons que d'ici janvier, nous recevrons le certificat délivré



par l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile. La validation du plan d'urgence était un élément essentiel de ce processus, conformément aux exigences normatives. Ce matin, nous pouvons nous féliciter du succès de cet exercice, malgré quelques points d'amélioration relevés que nous intégrerons pour renforcer la fluidité et l'efficacité des interventions en cas d'urgence », a-t-il déclaré. Le Directeur Général a également précisé que ce processus, initié depuis environ un an, est désor-

mais en phase avancée. La majorité des éléments requis pour la certification, incluant la validation du plan d'urgence, sont désormais en place. Avec plus de 70 % des critères déjà remplis, l'obtention de la certification pour cet aéroport de grande envergure est attendue très prochainement. Cette démarche marque une avancée significative dans le renforcement des normes de sécurité et de gestion des aéroports du Congo, sous l'impulsion des plus hautes autorités du pays.



CNTR

Le concours des partenaires sollicité dans la mise en œuvre du plan stratégique

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a sollicité, le 5 décembre à Brazzaville, le concours des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de son plan stratégique pour la période 2024-2029.

Face aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, le président de la CNTR a partagé l'importance de cette institution au sein du dispositif institutionnel de la gestion des finances publiques mis en place par le gouvernement. Ceci en application des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, mais aussi des engagements que le Congo a souscrits auprès de la communauté internationale en matière d'amélioration de sa gouvernance financière.

Il a également rappelé qu'en quatre ans d'existence, son institution a posé, avec des moyens très limités, quelques actes allant dans le sens de la réalisation des missions d'enquête et d'information auprès de certaines entités publiques. Ces missions ont permis, selon Joseph Mana Fouafoua, de mettre en évidence la méconnaissance par les cadres des administrations publiques du code de transparence en tant qu'instrument important dans la mise en œuvre d'une gestion efficiente des finances publiques. Cette situation a



donné l'occasion à la CNTR de faire un état des lieux afin de relever les forces ainsi que les faiblesses et d'apporter des réponses aux attentes sur l'intériorisation et l'appropriation par tous des dispositifs du code de transparence et des textes subséquents. « Cette démarche a conduit les autorités de la CNTR à élaborer un plan stratégique sur une période de cinq ans (2024-2029) qui définit les grandes actions à mener, en se conformant, d'une part, aux dispositions contenues dans le Plan national de développement 2022-2026 et, d'autre part, aux exigences du basculement complet en

2025 du budget de moyens au budget programme », a-t-il rappelé.

Pour lui, la transparence et la redevabilité constituent un sujet majeur qui tient à cœur les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui apportent leur soutien au Congo dans les efforts qu'il accomplit dans ce domaine. La transparence et la responsabilité sont, a poursuivi Joseph Mana Fouafoua, deux piliers de la gouvernance des finances publiques dans tous les pays du monde. Le Congo a choisi de s'y conformer et le succès dans ce domaine dépendra des moyens à mettre en place. « Pour cela, le gouvernement du Congo, et avec

Les partenaires techniques et financiers/Adiac lui la CNTR, sait compter les partenaires au développement que vous êtes pour remplir les gaps qui existent. Nous sommes convaincus qu'au sortir de la rencontre de ce jour, les prochaines étapes qui vont suivre consistant à vous contacter individuellement pour poursuivre des échanges, déboucheront sur des appuis que la CNTR souhaite ardemment recevoir des uns et des autres, aux fins de l'aider dans le renforcement de ses capacités aussi bien techniques que matérielles et financières dont elle a besoin pour mener à bien sa noble mission », a-t-il conclu.

Il espère que les partenaires manifesteront leur soutien à cette démarche, en l'insérant dans leurs actions à compter de 2025.

Créée par la loi n°18-2019 du 24 mai 2019, la CNTR a pour objectif principal de faire appliquer le code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques par les entités en charge des finances publiques. Elle a pour missions de : veiller à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques ; recueillir et diffuser les meilleures pratiques en matière de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques ; entreprendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques ; diligenter toute enquête en cas de violation de la transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques ; requérir toute expertise pour la validité des informations relatives aux recettes et aux dépenses publiques.

Parfait Wilfried Douniama

AFRICA INVESTMENT FORUM 2024

29, 2 milliards de dollars mobilisés

A l'issue des journées transactionnelles (Market days) 2024 du Forum pour l'investissement en Afrique, 29, 2 milliards de dollars ont été mobilisés en marque d'intérêt de la part des investisseurs, a indiqué le président de la Banque africaine de développement (Bad), le Dr Akinwumi Adesina, lors de la conférence de clôture de l'édition de cette année, à Rabat, au Maroc.

Avec 2300 investisseurs et délégués de 83 pays, les journées transactionnelles du Forum pour l'investissement en Afrique ont connu une augmentation participative de 60%. Une augmentation qui a eu une répercussion positive sur la mobilisation des investissements chiffrés à 29, 2 milliards de dollars.

« Les investisseurs et promoteurs de projets se sont réunis dans 41 boardrooms pour discuter de 37 projets d'investissement dans les domaines des transports, de l'électricité, de l'énergie, de l'agro-industrie, de l'industrie, de l'exploitation minière, des produits pharmaceutiques, du tourisme,

des infrastructures urbaines, de l'eau », a fait savoir le Dr Akinwumi Adesina.

Des investisseurs s'annoncent

Selon le président de la BAD, plus de cent entités souhaitent intégrer le forum en qualité de nouveaux partenaires l'année prochaine. Ce forum qui selon la ministre marocaine de l'Économie et des finances, Nadia Fettah Alaoui, devient un catalyseur majeur et une plateforme unique pour l'investissement et l'accélération de la transformation de l'Afrique.

Lors de la conférence de presse de clôture, les partenaires fondateurs du forum



Le président de la BAD et les membres fondateurs du forum satisfaits des résultats de l'édition 2024/Adiac

ont affiché la volonté d'approfondir leur collaboration à travers cette plateforme fédératrice en vue de mobiliser des investissements essentiels pour

le continent. Les investisseurs de tous les horizons sont, en effet, appelés à saisir les multiples opportunités que regorge l'Afrique grâce notamment au

Forum pour l'investissement en Afrique qui stimule davantage des investissements au profit du continent.

Rominique Makaya